

III

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1910

(2)

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget des Dotations pour l'exercice 1910 s'élève à fr.	5,480,432	»
Les crédits alloués pour 1909 montent à	5,460,090	»
Soit une augmentation de. fr.	20,342	»

qui résulte des modifications suivantes :

1° Augmentation de la dotation du Sénat fr.	34,000	»	»
2° Diminution de la dotation de la Chambre des Représentants	»	43,658	»
3° Augmentation de la dotation de la Cour des Comptes	30,000	»	»
	+ 64,000	»	— 43,658
En plus. . . . fr.	20,342	»	

CHAPITRE IV.

COUR DES COMPTES.

ART. 7. — *Traitements et indemnités du personnel des bureaux.*
Traitements de disponibilité.

Crédit demandé pour 1910 fr.	340,700	»
— alloué pour 1909	312,700	»

AUGMENTATION. . . . fr. 28,000 »

destinée à accorder des augmentations réglementaires et à pourvoir aux places dont la création est nécessaire pour la vérification du compte général des recettes et des dépenses de la colonie, des dépenses résultant du rachat de diverses lignes de chemins de fer concédés et de celles occasionnées par l'extension continue des divers services publics.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**ART. 8. — *Matériel et dépenses diverses.***

Crédit demandé pour 1910	fr.	30,000	»
— alloué pour 1909.		28,000	»
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

sollicitée pour mettre le crédit à la hauteur des besoins en ce qui concerne principalement les dépenses d'éclairage et d'acquisition de mobilier.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1910 est fixé à la somme de cinq millions quatre cent quatre-vingt mille quatre cent trente-deux francs (5,480,432 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 19 octobre 1909.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Dotatiën voor het dienstjaar 1910 is vastgesteld op de som van vijf miljoen vier honderd tachtig duizend vier honderd twee en dertig frank (5,480,432 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laken, den 19^e October 1909.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI

Le Ministre des Finances,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1910.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865).	3,500,000 »	3,550,000 »
2	Dotation de S. A. R. le Prince Albert de Belgique	200,000 »	
3	Dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre	50,000 »	
CHAPITRE II.			
4	Sénat	325,000 »	325,000 »
CHAPITRE III.			
5	Chambre des Représentants	1,153,832 »	1,153,832 »
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
6	Traitements des membres de la Cour	77,700 »	451,600 »
7	Traitements et indemnités du personnel des bureaux. Traitements de disponibilité	540,700 »	
8	Matériel et dépenses diverses	50,000 »	
9	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,200 »	
10	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimée	2,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS fr.			5,480,432 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 19 octobre 1909.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1910.

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK I.			
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 25 December 1865)	5,500,000 •	5,550,000 •
2	Dotatie van Z. K. H. den Prins Albrecht van België	200,000 •	
3	Dotatie van Z. K. H. de Gravin van Vlaanderen	50,000 •	
HOOFDSTUK II.			
4	Senaat	325,000 •	325,000 •
HOOFDSTUK III.			
5	Kamer der Volksvertegenwoordigers	1,155,852 •	1,155,852 •
HOOFDSTUK IV.			
REKENHOF.			
6	Jaarwedden der leden van het Hof	77,700 •	451,600 •
7	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel der bureelen. Jaarwedden van beschikbaarheid	540,700 •	
8	Materieel en verscheidene uitgaven	50,000 •	
9	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	1,200 •	
10	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten en dienstlieden, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene vier personen die van een gering pensioen genieten.	2,000 •	
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËN fr.			5,480,452 •

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 19^{de} October 1909.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën,
JUL. LIEBAERT.

(8)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1910

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
1	•	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1863).
2	•	Dotation de S. A. R. le Prince Albert de Belgique
3	•	Dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
4	•	Sénat.
CHAPITRE III.		
5	•	Chambre des Représentants
CHAPITRE IV.		
COUR DES COMPTES.		
MEMBRES DE LA COUR.		
1	a.	Traitement du président
	b.	— des conseillers
	c.	— du greffier
PERSONNEL DES BUREAUX.		
7	•	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :
		Directeurs
		Chefs de division
		Chefs de bureau
		Sous-chefs de bureau
		Vérificateurs de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe
		Commis-chef, commis d'ordre et commis expéditionnaires
		Huissiers, messagers, feutiers et concierge
		Traitements de disponibilité. — Travaux extraordinaires, emplois vacants et nouveaux, promotions et augmentations éventuelles.
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.		
8	•	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, dépenses imprévues.
PENSIONS. — SECOURS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
9	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>).
10	•	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.
•	•	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service (<i>pour mémoire</i>) . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,500,000	3,500,000	"	"	3,500,000	3,500,000	
200,000	200,000	"	"	200,000	200,000	
50,000	50,000	"	"	50,000	50,000	
3,550,000	3,550,000	"	"	3,550,000	3,550,000	
525,000	291,000	54,000	"	291,000	281,315 65	
AUGMENTATION . . fr.		54,000				
1,155,852	1,197,400	"	45,058	1,178,435 13	1,114,584 32	
DIMINUTION . . fr.		45,058				
77,700	77,700	"	"	78,600	78,200	
540,700	512,700	28,000	"	509,200	509,200	
50,000	28,000	2,000	"	25,000	24,842 77	
1,200	1,200	"	"	1,200	625	
2,000	2,000	"	"	1,600	1,172 50	
"	"	"	"	3,500 ^(*)	"	
451,600	421,600	30,000	"	419,100	414,040 27	
AUGMENTATION . . fr.		30,000				

(*) Au 1^{er} juillet 1909.

(*) Transféré à l'article 7.

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
Récapitulation —	
I.	Liste civile et dotations de S. A. R. le Prince Albert de Belgique et de S. A. R. la Comtesse de Flandre
II.	Sénat
III.	Chambre des Représentants
IV.	Cour des Comptes
TOTAL.fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,550,000	3,550,000	°	°	3,550,000	3,550,000	
325,000	291,000	34,000	°	291,000	281,315 65	
1,155,852	1,197,400	°	43,658	1,178,435 13	1,114,584 32	
451,600	421,600	30,000	°	410,100	414,040 27	
5,480,452	5,460,000	64,000	43,658	5,438,535 13	5,359,940 24	
AUGMENTATION. . fr.		20,542				